

ROYAUME DU MAROC

CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE GUELMIM - OUED NOUN

Pièces à Fournir en cas d'Entreprise Individuelle :

- Certificat négatif (1 copie simple) si l'entrepreneur veut utiliser un nom commercial ;
- Formulaire unique Personne Physique bien rempli (original + 4 copies simples) ;
- Pièce d'identité de l'entrepreneur (4 copies légalisés) ;
- Contrat de bail légalisé (3 originaux + copie simple) avec CIN du propriétaire ou certificat de propriété récent (moins de 3 mois) ;
Ou
Attestation de domiciliation par un patentable (3 originaux + copie simple) avec attestation de la taxe professionnelle et le contrat de bail de la société domiciliataire ;
Ou
Attestation de domiciliation par un non patentable avec la CIN du propriétaire et le certificat de propriété ;
- Déclaration de conformité (3 originaux) ;
- Déclaration sur l'honneur de l'entrepreneur (3 originaux).

Si l'activité est réglementée il y a d'autres pièces à fournir.